

Traiteur - Organisateur de banquets et de réceptions (H/F/X)

Alimentation - Horeca

Chef d'entreprise

- Durée
2 ans
- Tranche d'âge
18 à 25 ans
25 ans et +
- Finalité
Diplôme
- Pratique en entreprise / Alternance
Oui
- Métier en pénurie / Fonction critique
Oui

Traiteur IFAPME fond or type unknown

La formation de Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions correspond à un service de prestations de restauration intermittent, avec ou sans personnel extra, soit à l'extérieur où la prestation peut concerner tout ou partie de l'organisation, de la fabrication et du service de la réception au nom du client ("outdoor"), soit à l'intérieur d'une structure souple ("indoor") avec une garantie de salubrité. En tant que traiteur-organisateur de banquets et de réceptions, il est susceptible de prendre en charge l'organisation complète de toute manifestation, en sous-traitant, le cas échéant, les services qui lui sont liés et cela dans le respect de la réglementation en vigueur.

Il n'impose aucun service, mais ne peut se refuser à prendre en charge l'organisation des prestations suivantes: fourniture du salon de réception, de tentes et chapiteaux, location de matériel de réception, mise à disposition du personnel de service, décoration (florale) des lieux, sonorisation, éclairage, animation, spectacle, reportage photo/vidéo, etc. Il assure la maîtrise d'oeuvre des différents services et est responsable de leur bonne exécution dans la mesure où ces services figurent sur le devis récapitulatif adressé à son client avant l'événement.

Ce chef d'entreprise fournit des prestations diversifiées aux particuliers, entreprises et/ou institutions, des clés sur porte qui reprennent l'ensemble de la production jusqu'au service final, incluant le respect des devis, et le contrôle des normes d'hygiène dans des conditions de travail parfois moins sécuritaires, comme chez les particuliers. Il y a un professionnalisme de chaque instant, même quand on s'adresse à un nombre important de convives.

En outre, le traiteur-organisateur assure de nombreuses tâches liées à la gestion (gestion des ressources humaines, financière, comptable, commerciale). Il embauche les membres du personnel et veille à leur formation, établit l'horaire de travail et contrôle le rendement des employés, contrôle les stocks et les recettes, révisé les méthodes et les prix au besoin, donne suite aux plaintes des clients et veille à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées. Il traite avec les fournisseurs des dispositions relatives à la fourniture de produits alimentaires et autres, traite avec les clients des dispositions relatives aux services de traiteurs ou à l'utilisation des installations pour des banquets ou des réceptions.

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

- de préférence via le modèle de [formation en alternance](#) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.
- sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 500h réparties sur les années de formation ; non-rémunérées.

Ces heures de stages sont réparties comme suit :

- 250 heures en 1ère année
- 250 heures en 2ème année

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez donc de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

- d'une [prime Incitant+](#) en fin de formation pour adultes,
- ainsi que d'un [assouplissement de certaines obligations](#) liées au statut de demandeur d'emploi/chômeur.

- Débouché(s) métier(s)

Travail en salle et en cuisine, à l'intérieur ou à l'extérieur

Exercer dans tout type de service HoReCa

Gestion RH, financière, comptable, organisationnelle et commerciale de réception

- Point(s) fort(s)
Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi)
Contact client
Travail en équipe ou en autonomie
Activités variées
Sur le terrain
- Finalité
Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française
Certificat de connaissances de base en gestion

- Aptitudes

Le traiteur-organisateur de banquets/réceptions perfectionne toutes les techniques de l'événementiel afin d'élaborer et de servir des mets créatifs, éventuellement en association avec divers services. Une place importante est laissée à l'initiative individuelle, à l'imagination et à l'innovation permettant une personnalisation du travail.

- Programme

1ère année : des dispenses peuvent être octroyée

- A95/A96/4 Cuisine menu simple (74h)
- A95/A96/4 Cuisine menu élaboré (76h)
- A95/A96/4 Langue service simple (20h)
- A95/A96/4 Service menu simple (36h)
- A95/A96/4 Service menu élaboré (74h)
- A95/A96/4 Langue service élaboré (20h)

2ème année :

- A95/5 Organisation banquet salle (20h)
- A95/5 Prépa. banquet théorie : cuisine, salle et réception/événement (86h)
- A95/5 Gestion spécifique (24h)
- A95/5 Organisation banquet cuisine (24h)
- A95/5 Produits Bio, environnement durable et économie circulaire (16h)

- Conditions d'admission à une formation pour adultes

- Ne plus être soumis à [l'obligation scolaire](#) ;
- Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :
 - Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;
 - Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;
 - Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.
- S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

- S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

- Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à [certaines formations](#) pendant le mois de **janvier**.
- **Des droits d'inscription sont requis**. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.
- Prenez contact avec le [Centre IFAPME](#) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

- votre **carte d'identité** ;
- une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;
- si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une [formation à un "métier en pénurie"](#), une **attestation d'inscription au FOREM** pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

- votre carte d'identité
- la preuve de votre inscription à la formation.

• Remboursement Minerval

Dans le cadre du Plan de reconstruction de la Wallonie, l'IFAPME et le Gouvernement wallon, mettent en place des mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt de celles et ceux qui envisagent de se former dans le secteur de la construction élargi.

Pour ce métier, un **remboursement du minerval** est prévu si l'apprenant et l'apprenante remplissent les conditions d'octroi. Pour plus d'information, consultez [la liste des formations concernées](#)

Conditions d'octroi :

- L'auditeur doit être considéré comme "régulier" au moment de l'agrément : au moins 50 % de présences au cours entre la date de sa première présence et la date du comptage.
- L'auditeur doit avoir presté au moins 30 jours sous convention de stage rémunérée entre le 1er septembre et le 15 décembre 2023.
- L'auditeur doit être inscrit dans l'une des [formations adultes suivantes](#).

Rue de Waremmes, 101
4530 Villers-le-Bouillet

[085 / 27 13 40](tel:085271340)

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 20h

Le vendredi : de 8h30 à 12h30

Apprentissage

app.villers@centrefapme.be

Formation de chef d'entreprise

fce.villers@centrefapme.be

Formation continue

formation.continue.villers@centrefapme.be

085 / 27 13 49

villers@centrefapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation